

TEST DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION AU BEESAC

Les préconisations décrites ci-dessus ont été établies par la commission nationale d'harmonisation du 5 mai 2006.

PARCOURS D'ENDURANCE

Parcours routier sur circuit d'une heure à réaliser entre 25 et 30 km/heure. Une bonification de 20% est accordée pour les femmes.

DESCRIPTION DU PARCOURS D'HABILITE

Le candidat est autorisé à effectuer un nouveau parcours en cas d'incident mécanique : crevaison, rupture de chaîne.

Déroulement de l'épreuve :

- le choix du vélo est laissé au libre choix du candidat ;
- le parcours est à effectuer 2 fois ;
- le temps éliminatoire est de 5 minutes ;
- la pénalité est de 10 secondes. Est considéré comme pénalité : toucher d'un plot, d'un obstacle intégré au parcours, pose d'un pied à terre, chute.
- le candidat doit franchir tous les ateliers sous peine de disqualification ;
- le candidat est autorisé à effectuer un nouveau parcours en cas d'incident mécanique : crevaison, rupture de chaîne.
- pas de reconnaissance en vélo ;
- reconnaissance à pied avec explication des différents ateliers par le jury.

Description du matériel :

- quille hauteur : 30 cm
- plot hauteur : 10 cm
- bascule : hauteur 20 cm, longueur 2 m, largeur 40 cm
- porte : hauteur 1,30 m, largeur 1,5 m
- poutre : de 15 x 15 cm d'une largeur de 1,50 m
- bidon : bidon lesté de 0,50 l déposé au centre d'un cercle de 1 m (cerceau GRS)
- couloir : longueur 2 m, largeur 0,20 m
- banc suédois hauteur 30 cm largeur comprise entre 1,5 et 2m.

Description du parcours : schéma en annexe

1. Départ : à l'arrêt axe de la roue avant derrière la ligne.
2. Slalom décalé : 5 m après le départ, 5 plots disposés dans un espace de 1,5 x 1,5 m.
3. A mi-distance entre le slalom décalé et le slalom « quille sous le pédalier », franchissement de la bascule, les deux roues doivent intégralement passer sur la bascule.
4. Slalom "quille sous le pédalier" : 5 plots à franchir en faisant passer la quille sous le pédalier (roue AV d'un côté et roue AR de l'autre puis inversement). L'entrée s'effectue par la droite. Chaque plot touché ou tombé, tout passage non dissocié roue AV roue AR, 2 passages successifs de la roue AV du même côté comptent pour une pénalité, soit une possibilité de 5 pénalités (1 par plot).
5. Saut d'obstacle : franchissement de la poutre. Possibilité de 2 pénalités (roue avant ou roue- arrière qui touchent).
6. Bidon : Le bidon est à prendre au centre du cercle et à déposer dans le même cercle en effectuant un changement de main. La touche du cerceau compte pour pénalité de même que le non changement de main ou la chute du bidon.

7. Le huit : l'entrée s'effectue obligatoirement par la gauche. Cette entrée doit être matérialisée par un fléchage au sol. Si une seule boucle effectuée : élimination (parcours non effectué).
8. Couloir : la touche ou le franchissement d'une des bordures compte une pénalité (il peut donc y avoir plusieurs pénalités).
9. Les portes : les portes sont mises en décalées de 1,5 m par entre elles et par rapport au couloir et à la quille. Toute chute d'un des montants des portes est pénalisante.
10. Equilibre : une fois le vélo immobilisé, temps d'arrêt est comptabilisé : 1, 2, 3 par un membre du jury. Touche de la barre d'arrêt et ou équilibre non maintenu compte pénalité. Si enchaînement sans arrêt : élimination.
11. Slalom sur 3 plots dans un espace de 2x2 m.
12. Portage : franchissement à pied de deux bancs suédois en effectuant un portage de type cyclocross. Toute touche d'un banc compte pour pénalité.
13. Arrivée : le chronomètre est arrêté au 2ème tour après le franchissement par l'axe de la roue avant de la ligne d'arrivée.

